



SUBMERSIBLE DEWATERING PUMPS FLS-400, FS-750

SAFETY WARNINGS



BEFORE OPERATING OR INSTALLING THIS PUMP, READ THIS MANUAL AND FOLLOW ALL SAFETY RULES AND OPERATING INSTRUCTIONS.

SAFETY CAREFULLY READ THE SAFETY MESSAGES IN THIS MANUAL AND ON THE PUMP.

CAUTION

- Review instructions before operating.

WARNING - ELECTRICAL PRECAUTIONS

- All wiring, electrical connections, and system grounding must comply with the National Electrical Code (NEC) and with any local codes and ordinances. Employ a licensed electrician.

WARNING - RISK OF ELECTRICAL SHOCK

- Have an electrician provide electrical power to the motor plug receptacle.
- Always disconnect plug from power source before handling.
- This product is furnished with a three prong plug for grounding, connect only to properly grounded receptacle.
- Do not under any circumstances remove ground plug.



- Keep electric plug dry.
- Do not lift pump using cord.
- Not investigated for use in swimming pool area.
- A ground fault interrupter (GFI) protected circuit is recommended for use with any electrical appliance operating in or near water.
- Do not run pump dry.

ELECTRICAL SAFETY TIPS

- Never make adjustments with the power connected. Always disconnect your pump from the electrical outlet before beginning any service procedures.
- Do not stand in damp area when operating or servicing the pump. Always wear rubber boots when you must unplug the pump from the power supply. Because of

- possible electric shock, always be aware of others in proximity of pump during operation.
- Do not put your finger into the fuse socket - it could be fatal.
- Never remove the round pin from your plug; this is the ground and is there for your safety.

APPLICATION

These pumps are designed for continuous duty with stable operating performance to carry dirty or clean water, for drainage and irrigation purpose. Also, the maximum solids size must not be greater than the pump capability. This pump is for use with water only, NOT FOR

USE IN EFFLUENT OR SEWAGE APPLICATIONS!
NOT TO BE INSTALLED IN LOCATIONS CLASSIFIED AS HAZARDOUS IN ACCORDANCE WITH THE NATIONAL ELECTRICAL CODE (ANSI/NFPA).

INSTALLATION

⚠ Before installation, check your local electrical and plumbing codes. Proper safety precautions should be followed as per OSHA requirements. These regulations are for your safety.

1) Location:

The pump should be located on a solid level foundation.

- a) Do not suspend pump from electrical cord.
- b) Do not suspend pump from discharge pipe.
- c) Keep pump inlet screen clear.
- d) Pump can be suspended by pump handle
- e) The pump piping and system must be protected against freezing temperatures.

2) ⚠ WARNING

- RISK OF ELECTRICAL SHOCK

All connections must be made into a grounded outlet. A ground fault interrupter (GFI) protected circuit is recommended for use with any electrical appliance

operating in or near water.

Make sure the lone voltage and frequency of the electrical current supply match the specifications printed on the pump nameplate. The ground terminal on the plug is provided for your protection. Do not remove.

Plug the pump cord into a grounded service and connect the discharge piping, your pump is then ready for operation. If an extension cord must be used, refer to NEC code for proper gauge size. An undersized extension cord will cause damage to the pump and motor.

3) Discharge Piping:

- a) PVC or ABS adapters may be used to adapt to other sizes of pipe.
- b) We recommend that you not reduce the discharge pipe size, use as large as possible.
- c) Keep piping length to a minimum (extra length increases friction losses).

AIR LOCKING

If the pump is placed into the water while running, it will air lock. This means that air is trapped in the pump, preventing it from pumping water. To avoid this, always

place the pump in the water when it is off, and then plug it in. If the pump does air lock, simply unplug it and then plug it back in.

MAINTENANCE

Your pump has been built to give many years of satisfactory service. No regular maintenance is required since the pump is completely self lubricating. The following routine checking procedure is recommended to be carried out

once a year and is especially important for occasional use applications.

- a) Check the power cords and electrical outlet for damage or corrosion.

TROUBLESHOOTING

SYMPTOM	CAUSE	REMEDY
Motor does not run	Blown fuse	Replace fuse.
	Tripped circuit	Reset circuit.
	Disconnected plug	Re-connect plug.
	Corroded plug	Clean prongs.
	Tripped overload	Allow pump to cool, investigate cause (jammed impeller).
	Defective switch	Replace switch.
	Defective motor	Replace pump/repair.
Motor hums but flow is reduced or absent	Impeller jammed	Remove strainer and clean.
	Plugged check valve	Remove valve, clean or replace.
	Partially blocked strainer	Clean strainer.
	Line leak	Repair leak.
	Worn impeller	Replace impeller.
	Defective motor	Replace pump, contact authorized service depot.
	Voltage drop	Correct voltage to match nameplate rating. Use properly sized extension cord per NEC code.

SERVICE

- a) If your pump requires service it must be repaired by an authorized MONARCH service center or warranty will be void. If a service center is not available, return your pump to the place of purchase.
- The pump has been used to pump hot water (above 140°F).
 - The pump has been dismantled by someone other than an authorized service center.
 - An improperly sized extension cord has been used.
- b) YOUR WARRANTY IS VOID IF:
- the power cord has been cut.
 - the pump has been used to pump mud, cement, tar, abrasives, or chemicals.

LIMITED WARRANTY

THIS WARRANTY SETS FORTH THE COMPANY'S SOLE OBLIGATION AND PURCHASER'S EXCLUSIVE REMEDY FOR DEFECTIVE PRODUCT.

Franklin Electric Company, Inc. and its subsidiaries (hereafter "the Company") warrants that the products accompanied by this warranty are free from defects in materials or workmanship of the Company that exist at the time of sale by the Company and which occur or exist within the applicable warranty period. Any distributor, sub-distributor, recipient, end-user and/or consumer agrees that by accepting the receipt of the products, the distributor, sub-distributor, recipient, end user and/or consumer expressly agrees to be bound by the terms of the warranty set forth herein.

I. Applicable Warranty Period

The products accompanied by this warranty shall be covered by this Limited Warranty for a period of 24 months from the date of original purchase by the consumer. In the absence of suitable proof of purchase date, the warranty period of this product will begin to run on the product's date of manufacture.

II. Instructions Applicable to this Limited Warranty

1. Consumers wishing to submit a warranty claim must return the products accompanied by this warranty to the point of purchase for warranty consideration.
2. Upon discovery of a defect, any personal injury, property damage or any other type of resulting damage, if applicable, shall be reasonably mitigated to the extent possible.
3. At its discretion, the Company may inspect products either at its facilities, or in the field, and after determination of a warranty claim, will, at its option, repair or replace defective parts. Repaired or replaced parts will be returned freight prepaid by the Company.
4. This warranty policy does not cover any labor or shipping charges. The Company shall not be liable for any costs or charges attributable to any product testing, maintenance, installation, repair or removal, or for any tools, supplies, or equipment needed to install, repair, or remove any product.

III. Limitations Applicable to this Limited Warranty

THIS WARRANTY DOES NOT APPLY TO ANY OF THE FOLLOWING:

1. Brushes, impeller or cam on models with brush-type motors and/or flex-vane impellers.
2. Any product that is not installed, applied, maintained and used in accordance with the Company's published instructions, applicable codes, applicable ordinances and/or with generally accepted industry standards.
3. Any product that has been subject to misuse, misapplication, neglect, alteration, accident, abuse, tampering, acts of God (including lightning), acts of terrorism, acts of war, fire, improper storage or installation, improper use, improper maintenance or repair, damage or casualty, or to an excess of the recommended maximums as set forth in the product instructions.
4. Any product that is operated with any accessory, equipment, component, or part not specifically approved by the Company.
5. Use of replacement parts not sold by the Company, the unauthorized addition of non-Company products to other Company products, and the unauthorized alteration of Company products.
6. Products damaged by normal wear and tear, normal maintenance services and the parts used in connection with such service, or any other conditions beyond the control of the Company.
7. Any product that has been used for purposes other than those for which it was designed and manufactured.
8. Any use of the product where installation instructions and/or instructions for use were not followed.
9. Products connected to voltage other than indicated on nameplate.
10. Products where the pump was exposed to any of the following: sand, gravel, cement, grease, plaster, mud, tar, hydrocarbons, hydrocarbon derivatives (oil, gasoline, solvents, etc.) or other abrasive or corrosive substances.
11. Products in which the pump has been used to pump or circulate anything other than fresh water at room temperature.
12. Products in which the pump was allowed to operate dry (fluid supply cut off).
13. Products in which the sealed motor housing has been opened or the product has been otherwise dismantled by customer.
14. Products in which the cord has been cut to a length of less than three feet.

The Company reserves the right at any time, and from time to time, to make changes in the design and/or improvements upon its product without thereby imposing any obligation upon itself to make corresponding changes or improvements in or upon its products already manufactured and/or previously sold. The Company further reserves the right to substitute parts or components of substantially equal quality in any warranty service required by operation of this Limited Warranty.

This written Limited Warranty is the entire warranty authorized and offered by the Company. There are no warranties or representations beyond those expressed in this document.

THIS WARRANTY AND REMEDY IS IN LIEU OF ALL OTHER WARRANTIES AND REMEDIES INCLUDING WITHOUT LIMITATION, WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND/OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, WHICH ARE HEREBY SPECIFICALLY DISCLAIMED AND EXPRESSLY EXCLUDED. CORRECTION OF NON-CONFORMITIES, IN THE MANNER AND FOR THE PERIOD OF TIME AS SET FORTH ABOVE, SHALL CONSTITUTE FULFILLMENT OF ALL LIABILITY OF THE COMPANY TO THE PURCHASER WHETHER BASED ON CONTRACT, NEGLIGENCE, OR OTHERWISE.

THE COMPANY SHALL NOT BE LIABLE FOR INCIDENTAL, CONSEQUENTIAL OR SPECIAL DAMAGES SUCH AS, BUT NOT LIMITED TO:

DAMAGE TO OR LOSS OF OTHER PROPERTY OR EQUIPMENT, LOSS OF USE OF EQUIPMENT, FACILITIES OR SERVICE, LOSS OF PROFIT OR SALES, COST OF PURCHASES OR REPLACEMENT GOODS, CLAIMS OF CUSTOMERS OF THE PURCHASER, FAILURE TO WARN AND/OR INSTRUCT, LOSS OF OTHER PRODUCTS, OR COSTS OF ENVIRONMENTAL REMEDIATION, OR DIMINUTION IN PROPERTY VALUE. THE REMEDIES OF THE PURCHASER SET FORTH HEREIN ARE EXCLUSIVE, AND THE LIABILITY OF THE COMPANY SHALL NOT, EXCEPT AS EXPRESSLY PROVIDED HEREIN, EXCEED THE PRICE OF THE PRODUCTS UPON WHICH SUCH LIABILITY IS BASED. DAMAGES AS SET FORTH IN THIS PARAGRAPH SHALL BE REASONABLY MITIGATED TO THE EXTENT POSSIBLE. THIS PARAGRAPH SHALL ALSO APPLY TO ALL DAMAGES RESULTING FROM CONDITIONS SET FORTH IN SECTION III ABOVE AND (1) DEFECTS IN PRODUCT PROTOTYPES OR REPLACEMENT PART PROTOTYPES THAT HAVE NOT BEEN PUT INTO PRODUCTION, CIRCULATED AND SOLD BY THE COMPANY, AND/OR (2) DEFECTS THAT WERE NOT FOUND AT THE TIME OF SALE DUE TO SCIENTIFIC AND TECHNOLOGICAL REASONS.

This Limited Warranty gives you specific legal rights. You may have other rights, which vary according to the applicable laws and regulations. Where any term of this warranty is prohibited by such laws, it shall be null and void, but the remainder of this warranty shall remain in full force and effect.

DISCLAIMER: Any oral statements about the product made by the seller, the Company, the representatives or any other parties, do not constitute warranties, shall not be relied upon by the user, and are not part of the contract for sale. Seller's and the Company's only obligation, and buyer's only remedy, shall be the replacement and/or repair by the Company of the product as described above. Before using, the user shall determine the suitability of the product for his intended use, and user assumes all risk and liability whatsoever in connection therewith.


FRANKLIN ELECTRIC
Oklahoma City, OK 73157-2010

For technical assistance, please contact 1.800.701.7894

Fax 1.800.678.7867

www.franklinwater.com
CustomerService@lgpc.com

⚠️ CONSIGNES DE SÉCURITÉ



AVANT D'INSTALLER OU D'UTILISER CETTE POMPE, PRIÈRE DE LIRE LE PRÉSENT GUIDE ET SUIVRE TOUTES LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET INSTRUCTIONS D'UTILISATION

⚠️ SÉCURITÉ LIRE ATTENTIVEMENT LES AVIS DE SÉCURITÉ SE TROUVANT DANS LE PRÉSENT MANUEL ET SUR LA POMPE.

⚠️ MISES EN GARDE

- Passez les instructions en revue avant d'utiliser la pompe.

⚠️ AVERTISSEMENT

- PRÉCAUTIONS ÉLECTRIQUES

Tous câblage, connexions électriques et mise à la terre des systèmes doivent se conformer au Code National d'Electricité (NEC) et aux codes et ordonnances locaux. Employez un électricien autorisé.

⚠️ AVERTISSEMENT

- RISQUE DE CHOC ÉLECTRIQUE

- Demandez à un électricien d'introduire un courant électrique dans la prise du moteur.
- Débranchez toujours la prise de la source de courant avant de la manipuler.
- Ce produit est fourni avec une prise à trois broches; pour mise à la terre, ne connectez qu'avec une prise de terre appropriée.



- N'enlevez jamais, en aucun cas, la prise de terre.
- Conservez la prise électrique bien sèche.
- Ne soulevez jamais la pompe par le cordon d'alimentation.
- Non étudiée pour usage dans la proximité des piscines.
- Un circuit protégé par un interrupteur de masse défectueuse (GFI) est recommandé pour tous les appareils électriques fonctionnant dans/ou à proximité de l'eau.
- **NE PAS FAIRE FONCTIONNER LA POMPE À SEC.**

⚠️ CONSEILS DE SÉCURITÉ (ÉLECTRICITÉ)

- 1) Ne procédez jamais à aucun réglage lorsque le courant est branché. Débranchez toujours la pompe depuis la prise électrique d'abord avant de commencer tous travaux d'entretien.
- 2) Ne vous tenez pas debout dans une zone humide lorsque vous faites fonctionner ou que vous entretenez la pompe. Portez toujours des bottes de caoutchouc lorsque vous devez débrancher la pompe de la source d'alimentation. À cause des risques possibles

de décharge électrique, soyez toujours attentif aux autres personnes à proximité de la pompe durant l'utilisation.

- 3) Ne mettez jamais le doigt dans un porte-fusible - vous risqueriez un danger mortel.
- 4) N'enlevez jamais la goupille arrondie de votre prise; elle sert à la mise à la terre et garantit, par conséquent, votre sécurité.

APPLICATION

Ces pompes sont conçues pour être utilisées en usage continu en ayant des performances d'opération stables pour transporter de l'eau sale ou propre afin d'effectuer du drainage ou de l'irrigation. Il faut aussi noter que la dimension des solides ne doit pas dépasser la capacité d'absorption de la pompe. Cette pompe ne s'utilise qu'avec

de l'eau, ELLE NE CONVIENT PAS AUX APPLICATIONS D'EFFLUENTS OU D'EAUX D'ÉGOUT! NE DOIT PAS ÊTRE INSTALLÉE DANS DES ENDROITS CLASSIFIÉS COMME DANGEREUX SELON LE CODE ÉLECTRIQUE NATIONAL (ANSI/NFPA).

INSTALLATION

⚠ Avant l'installation, vérifiez les codes d'électricité et de plomberie de votre localité. Des précautions de sécurité adéquates doivent être suivies selon les exigences OSHA. Ils ont été conçus pour votre sécurité.

- 1) **Emplacement:** La pompe doit être placée sur une base solide :
 - a) Éviter de suspendre la pompe par le cordon électrique.
 - b) Éviter de suspendre la pompe par le tuyau de refoulement.
 - c) Garder le grillage de l'entrée de la pompe exempt de saleté.
 - d) La pompe peut être suspendue par la poignée de la pompe.
 - e) La pompe, la tuyauterie et le système doivent être protégés contre les températures de congélation.

2) **⚠ AVERTISSEMENT - RISQUE DE CHOC ÉLECTRIQUE**

Toutes les connexions doivent être faites dans une prise avec mise à la terre. Un circuit protégé par un interrupteur de masse déficiente (GFI) est recommandé pour tous les appareils électriques fonctionnant dans/ou à proximité de l'eau. À cet effet, *consultez un électricien agréé.*

Assurez-vous que la tension d'alimentation et la fréquence du courant électrique d'alimentation sont compatibles avec les spécifications imprimées sur la plaque signalétique de la pompe. La cosse de mise à la terre de la prise vous est fournie pour votre protection. Ne l'enlevez surtout pas !

Branchez le cordon de la pompe dans une distribution d'alimentation qui est mise à la terre, branchez la tuyauterie d'échappement de la pompe et votre pompe sera alors prête à être mise en marche. Si une rallonge doit être utilisée, référez-vous au code NEC pour la taille du calibre approprié. Une rallonge de trop petite taille peut entraîner des dommages à la pompe et au moteur.

3) **Tuyauterie de refoulement**

- a) On peut utiliser des adaptateurs en PVC ou ABS pour la raccorder à d'autres grosseurs de tuyau.
- b) Nous vous conseillons de ne pas réduire le diamètre du tuyau de sortie. Employez un tuyau aussi gros que possible.
- c) Gardez la longueur de la tuyauterie au minimum. (Plus la conduite est longue, plus les pertes par frottement augmentent).

FORMATION DE POCHE D'AIR

Si la pompe est placée dans l'eau pendant qu'elle fonctionne, des poches se formeront. Cela signifie qu'il y a accumulation d'air dans la pompe, l'empêchant ainsi de pomper l'eau. Pour éviter ce problème, il faut toujours

placer la pompe dans l'eau quand elle ne fonctionne pas, puis la brancher. Si des poches d'air se forment dans la pompe, il suffit de la débrancher et de la brancher de nouveau.

ENTRETIEN

Votre pompe a été construite afin de vous garantir des années de satisfaction. Elle est entièrement autolubrifiante et ne requiert donc pas d'entretien sur une base régulière. La procédure de vérification suivante recommandée une fois l'an est extrêmement importante en vue d'utilisations spéciales éventuelles.

- a) Vérifiez les cordons d'alimentation et le système de branchement en prévision de dommage ou corrosion possible.

GUIDE DE DÉPANNAGE

PANNE	CAUSE PROBABLE	REMÈDE ÉVENTUEL
Le moteur ne fonctionne pas	Fusible éclaté	Remplacement du fusible
	Circuit déclenché	Remise en marche
	Prise débranchée	Réinstallation
	Prise corrodée	Nettoyage des broches
	Surcharge déclenchée	Laissez la pompe refroidir - Cherchez la cause, impulseur bloqué
	Interrupteur défectueux	Remplacement de l'interrupteur
Le moteur ronfle mais le débit est insuffisant ou inexistant	Moteur défectueux	Remplacement/Réparation de la pompe
	Impulseur bloqué	Démontez la pompe et nettoyez la cerpine.
	Clapet de non-retour bouché	Enlevez et nettoyez le clapet ou remplacez-le
	Entrée partiellement cerpine	Nettoyez la cerpine
	Fuite de conduite	Réparez
	Impulseur usé	Remplacement de l'impulseur
	Moteur défectueux	Remplacement de la pompe. Contactez un dépôt de service autorisé.
Chute de tension	Corrigez la tension afin qu'elle soit compatible avec le classement spécifié sur la plaque signalétique. Utilisez une rallonge de taille adéquate selon le code NEC.	

SERVICE

- a)** Si votre pompe nécessite une réparation, adressez-vous à un centre de service MONARCH autorisé, sinon votre garantie sera nulle. S'il n'y a pas de centre de service près de chez vous, retournez votre pompe à l'endroit où vous l'avez achetée.
- b)** VOTRE GARANTIE EST NULLE SI...
- Le cordon d'alimentation a été coupé.
 - La pompe a été utilisée pour pomper de la boue, du ciment, du goudron des matières abrasives ou chimiques.
 - La pompe a été utilisée pour pomper de l'eau chaude (au-dessus de 140° F).
 - La pompe a été démontée par un réparateur autre qu'un centre de service autorisé.
 - L'utilisation d'une rallonge de taille inadéquate.

GARANTIE LIMITÉE

LA PRÉSENTE GARANTIE ÉNONCE LA SEULE OBLIGATION DE LA SOCIÉTÉ ET LE RECOURS EXCLUSIF DE L'ACHETEUR POUR UN PRODUIT DÉFECTUEUX.

Franklin Electric Company, Inc et ses filiales (ci-après « la Société ») garantit que les produits accompagnés de cette garantie sont exempts de défauts de matériaux ou de fabrication de la Société existant au moment de la vente par la Société et qui se produisent ou existent pendant la période de garantie applicable. Tout distributeur, sous-distributeur, destinataire, utilisateur final et/ou consommateur, en acceptant la réception des produits, convient que le distributeur, sous-distributeur, destinataire, utilisateur final et/ou consommateur accepte expressément d'être lié par les termes de la garantie qui y sont énoncés.

I. Période de Garantie Applicable

Les produits accompagnés par cette garantie doivent être couverts par cette Garantie Limitée pour une période de 24 mois à compter de la date d'achat originale par le consommateur. En l'absence de preuves concrètes de la date d'achat, la période de garantie de ce produit commencera à partir de la date de fabrication du produit.

II. Instructions Applicables à cette Garantie Limitée

1. Les consommateurs qui souhaitent soumettre une réclamation de garantie doivent retourner les produits avec cette garantie au point de vente pour considération de garantie.
2. En cas de découverte d'un défaut, une lésion corporelle, un dommage matériel ou tout autre type de dommages en résultant, le cas échéant, doivent être raisonnablement atténués dans la mesure du possible.
3. À sa discrétion, la Société peut inspecter les produits, soit à ses installations, soit au site, et après détermination d'une réclamation de garantie, à sa discrétion, fera réparer ou remplacer les pièces défectueuses. Les pièces réparées ou remplacées seront retournées avec frais de transport prépayés par la Société.
4. La politique de garantie ne couvre pas les frais de main d'oeuvre ou d'expédition. La Société ne sera pas responsable des coûts ou des frais imputables à tout essai, entretien, installation, réparation ou enlèvement de produit, ou pour tout outil, fourniture, ou équipement nécessaire pour installer, réparer ou enlever tout produit.

III. Limitations Applicables à cette Garantie Limitée

CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS AUX SUIVANTS :

1. Balais, impulseur ou came sur des modèles avec des moteurs de type balais et/ou des impulseurs flex-vane (à palette flex).
2. Tout produit qui n'est pas installé, appliqué, entretenu et utilisé conformément aux instructions publiées par la Société, aux codes et règlements applicables en vigueur et/ou aux normes généralement acceptées de l'industrie.
3. Tout produit qui a fait l'objet d'une utilisation anormale, d'une mauvaise application, de négligence, d'altération, d'accident, d'abus, de modification, d'actes de Dieu (y compris la foudre), d'actes de terrorisme, d'actes de guerre, d'incendie, d'un mauvais entreposage ou installation, d'une mauvaise utilisation, d'un mauvais entretien ou d'une mauvaise réparation, de dommages ou pertes, ou d'une utilisation au-delà des maximums recommandés, comme énoncés dans les instructions du produit.
4. Tout produit qui est utilisé avec un accessoire, matériel, composant, ou pièce non expressément agréés par la Société.
5. L'utilisation de pièces de rechange non vendues par la Société, l'addition non autorisée de produits ne provenant pas de la Société à d'autres produits de la Société, et la modification non autorisée des produits de la Société.
6. Les produits endommagés par l'usure normale, les services habituels d'entretien et les pièces utilisées dans le cadre de ces services, ou toute autre condition hors du contrôle de la Société.
7. N'importe quel produit qui a été utilisé à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu et fabriqué.
8. Toute utilisation du produit pour laquelle les instructions d'installation et/ou les instructions d'utilisation n'ont pas été suivies.
9. Les produits branchés à une tension autre que celle indiquée sur la plaque signalétique.
10. Les produits dont la pompe a été exposée à l'un des suivants : sable, gravier, ciment, graisse, plâtre, boue, goudron, hydrocarbures, dérivés d'hydrocarbures (huile, essence, solvants, etc) ou d'autres substances abrasives ou corrosives.
11. Les produits dans lesquels la pompe a été utilisée pour pomper ou faire circuler des liquides autres que de l'eau douce à température ambiante.
12. Des produits dans lesquels la pompe a été autorisée à fonctionner à sec (alimentation en liquide coupée).
13. Les produits dans lesquels la carcasse de moteur scellée a été ouverte ou le produit a été autrement démonté par le client.
14. Les produits dans lesquels le cordon a été coupé à une longueur de moins de trois pieds.

La Société se réserve le droit, à tout moment, et de temps à autre, d'apporter des changements à la conception et/ou des améliorations à ses produits sans pour autant imposer une quelconque obligation sur elle-même d'apporter des modifications ou des améliorations correspondantes dans ou sur ses produits déjà fabriqués et/ou déjà vendus. La Société se réserve également le droit de remplacer des pièces ou des composants d'une qualité sensiblement égale dans tout service de garantie exigé par l'exécution de cette Garantie Limitée.

Cette Garantie Limitée écrite est l'entière garantie autorisée et offerte par la Société. Il n'existe aucune garantie ou représentations autres que celles exprimées dans ce document.

CETTE GARANTIE ET CE RECOURS SONT EN LIEU ET PLACE DE TOUTES LES AUTRES GARANTIES ET RECOURS Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, AUX GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE ET/OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, QUI SONT ICI SPECIFIQUEMENT REJETES ET EXPRESSEMENT EXCLUS. LA CORRECTION DES NON-CONFORMITÉS, DE LA FAÇON ET POUR LA PÉRIODE DE TEMPS COMME ÉNONCÉES CI-DESSUS, CONSTITUE LA RÉALISATION DE TOUTE LA RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ ENVERS L'ACHETEUR QUE CELA SOIT SUR LA BASE D'UN CONTRAT, D'UNE NÉGLIGENCE OU AUTRE.

LA SOCIÉTÉ NE SERA PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS OU SPÉCIAUX COMME, MAIS SANS S'Y LIMITER :

DOMMAGES A OU PERTES D'AUTRES BIENS OU EQUIPEMENTS, PERTE D'UTILISATION D'EQUIPEMENT, INSTALLATIONS OU SERVICES, PERTE DE BÉNÉFICES OU DE VENTES, COUT D'ACHATS OU DE PRODUITS DE RECHANGE, RECLAMATIONS DES CLIENTS DE L'ACHETEUR, OMISSION D'AVERTIR ET/OU DE NOTIFIER, PERTE D'AUTRES PRODUITS, OU COUTS D'ASSAINISSEMENT DE L'ENVIRONNEMENT, OU DIMINUTION DE LA VALEUR DE LA PROPRIÉTÉ. LE RECOURS DE L'ACHETEUR ÉNONCÉ DANS LE PRÉSENT DOCUMENT EST EXCLUSIF ET LA RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ NE PEUT EXCÉDER, SAUF STIPULATION CONTRAIRE EXPRESSE, LE PRIX DES PRODUITS SUR LESQUELS CETTE RESPONSABILITÉ REPOSE. LES DOMMAGES COMME ÉNONCÉS DANS CE PARAGRAPHE DOIVENT ÊTRE RAISONNABLEMENT ATTENUÉS DANS LA MESURE DU POSSIBLE. CE PARAGRAPHE S'APPLIQUERA ÉGALEMENT À TOUS LES DOMMAGES RESULTANT DES CONDITIONS ÉNONCÉES DANS LA SECTION III CI-DESSUS ET (1) AUX DÉFAUTS DANS LES PROTOTYPES DE PRODUIT OU LES PROTOTYPES DE PIÈCE DE RECHANGE QUI N'ONT PAS ÉTÉ MIS EN PRODUCTION, DISTRIBUÉS ET VENDUS PAR LA SOCIÉTÉ, ET / OU (2) AUX DÉFAUTS QUI N'ONT PAS ÉTÉ TROUVÉS AU MOMENT DE LA VENTE POUR DES RAISONS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES.

Cette Garantie Limitée vous donne des droits légaux spécifiques. Vous pouvez avoir d'autres droits, qui varient selon les lois et règlements applicables. Si toute stipulation de cette garantie est interdite par ces lois, elle sera nulle et sans effet, mais le reste de la présente garantie demeurera en vigueur.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : Les déclarations orales concernant le produit effectuée par le vendeur, la Société, les représentants ou toutes autres parties, ne constituent pas une garantie. L'utilisateur ne doit pas s'y fier, et elles ne font pas partie du contrat de vente. La seule obligation du vendeur et de la Société, et l'unique recours de l'acheteur, est le remplacement et/ou la réparation du produit par la Société selon les modalités décrites précédemment. Avant l'utilisation, l'utilisateur doit déterminer l'aptitude du produit pour son utilisation prévue, et l'utilisateur assume tous les risques et la responsabilité dans n'importe quel cadre avec lequel le produit sera associé.

FRANKLIN ELECTRIC
Oklahoma City, OK 73157-2010

Pour l'aide technique, entrez s'il vous plaît en contact. 1.800.701.7894

Fax 1.800.678.7867

www.franklinwater.com
CustomerService@lgpc.com